

# Festival de Musique Montreux-Vevey

## IX<sup>e</sup> CONCOURS CLARA HASKIL

25 août - 2 septembre 1981

Le neuvième concours de piano Clara Haskil se déroulera à Vevey (Suisse) du 25 août au 2 septembre 1981; il fera partie intégrante du Festival de musique Montreux-Vevey.

Créé en 1963, ce concours honore et perpétue la mémoire d'une artiste dont le talent rayonne encore dans toute sa pureté et toute sa chaleur. Il veut en même temps découvrir, aider un jeune pianiste qui soit animé, en matière d'interprétation musicale, par l'esprit qui a constamment inspiré Clara Haskil et qu'elle a si parfaitement illustré.

Les épreuves se dérouleront au Théâtre de Vevey, ville où vécut Clara Haskil. Une rue y porte son nom. Le concours est organisé par le Festival de musique Montreux-Vevey en collaboration avec l'Association Clara Haskil et les villes de Vevey et de Montreux.

### Comité d'organisation :

Président: M. Michel Rossier, président de l'Association Clara Haskil, à Vevey.  
Directeur du concours: René Klopfenstein, directeur du Festival de musique Montreux-Vevey.  
Secrétariat général, relations publiques: Nicole Hirsch-Klopfenstein, directrice adjointe du Festival de musique.

### Jury :

Le jury sera composé de Nikita Magaloff (Montreux), président; Robert Dunand (Genève), vice-président; Dinorah Varsi (Montevideo); Georges Athanasiadis (Abbaye de Saint-Maurice); Christian Ivaldi (Paris); Irving Lowens (Baltimore); Reinhold Schubert (Cologne).

### Conditions d'admission :

Le concours est ouvert aux pianistes des deux sexes âgés de 32 ans au maximum, c'est-à-dire nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1949. Les candidats doivent s'inscrire avant le 10 juillet 1981, dernier délai, en retournant le bulletin d'inscription ci-joint, dûment rempli. Le droit d'inscription est de 250 francs suisses. Cette inscription ne sera valable qu'après le versement de la finance d'inscription au compte de « Concours Clara Haskil » à l'Union de Banques Suisses, CH 1820 Montreux, N° du compte: 625.313.02 H. Cette somme ne sera pas remboursable. Le déplacement et le séjour sont à la charge du participant, chacun devant assurer personnellement son logement.

Le secrétariat du concours se charge de fournir aux concurrents des adresses de chambre et toutes informations nécessaires. Dans certains cas, quelques personnes privées offrent une chambre gratuitement ainsi qu'un piano. Les concurrents intéressés sont priés de s'annoncer au plus tôt.

Les épreuves éliminatoires se dérouleront les 25, 26 et 27 août; les demi-finales les 28 et 29 août; les finales avec orchestre les 30 et 31 août. Les concerts finals (même programme) les 1<sup>er</sup> et 2 septembre.

Les concurrents doivent présenter un acte de naissance dûment certifié ou un passeport ou une carte d'identité.

### Prix :

Le gagnant du concours (Prix Clara Haskil) recevra la somme de 10 000 francs suisses et se produira en même temps que les deuxième et troisième finalistes, dans un concert radiodiffusé les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1981 avec l'Orchestre de chambre de Prague.

Plusieurs engagements seront assurés au lauréat en Europe, dont un concert au Festival de musique Montreux-Vevey 1982.

### Règles générales :

Les candidats doivent jouer par cœur.

L'ordre dans lequel les candidats doivent se présenter est déterminé par tirage au sort. Ils garderont le même numéro de passage durant toute la durée du concours.

Des pianos seront à la disposition des candidats pour travailler avant et pendant les épreuves.

Les décisions du jury sont irrévocables.

Les épreuves finales sont publiques et radiodiffusées. Si l'un des membres du jury est empêché, le comité se chargera de pourvoir à son remplacement.

### Programme

#### I) Epreuves éliminatoires, piano seul

<b>Schubert</b>	<b>Œuvre imposée:</b> Impromptu en mi bémol majeur op. 90 N° 2.
<b>J.-S. Bach</b>	Un prélude et fugue du Clavecin bien tempéré (vol. 1 et 2) au choix.
<b>Mozart</b>	Une sonate au choix (Edition Henle).
<b>Scarlatti</b>	Une sonate au choix.

#### Déroulement des épreuves éliminatoires

Le concurrent doit jouer l'œuvre imposée, l'Impromptu de Schubert op. 90 N° 2. A la fin de cette exécution, le jury peut soit remercier le concurrent soit lui demander de jouer une ou plusieurs œuvres figurant au programme des épreuves éliminatoires. Le jury se réserve le droit d'arrêter le concurrent en cours d'exécution. Les morceaux seront joués sans les reprises.

#### II) Demi-finales publiques, récital

A) Morceaux imposés au choix :

**Chopin** Une étude à l'exception de op. 10 N° 3 et 6 et de op. 25 N° 7

ou

**Liszt** La Campanella ou La Leggerezza ou Feux Follets.

B) Au choix :

**Beethoven** Sonates op. 10 N° 3 en ré majeur; op. 31 N° 1 en sol majeur, N° 2 en ré mineur, N° 3 en mi bémol majeur; op. 53 en ut majeur « Waldstein »; op. 81 en mi bémol majeur: « Les adieux, l'absence, le retour »; op. 109 en mi majeur; op. 110 en la bémol majeur; op. 111 en ut mineur.

**Chopin** Barcarolle en fa dièse mineur, op. 60; Ballade N° 4 en fa mineur, op. 53; Fantaisie en fa mineur, op. 49.

Suite page suivante.

- Brahms** Variations Paganini, cahier 1 ou 2, op. 35; 4 Ballades op. 10; Intermezzi op. 76 et op. 118.
- Schubert** Sonate en sol majeur op. 78 D. 894; Sonate en la mineur op. posth. 164 D. 537; Quatre Impromptus op. 142.
- Schumann** Carnaval, op. 9; Fantasiestücke, op. 12; Kreisleriana, op. 16; Humoresque, op. 20.

#### Déroulement des épreuves demi-finales

Il s'agit d'un récital de 45 minutes. Le candidat doit exécuter dans l'ordre qui lui convient: **une** étude de Chopin **ou** l'un des morceaux imposés de Liszt; et suivant le minutage, une ou plusieurs des œuvres mentionnées ci-dessus choisies parmi les différents compositeurs proposés. Deux œuvres d'un même compositeur ne seront pas acceptées. Les œuvres seront exécutées sans les reprises.

#### III) Epreuves finales publiques — concertos avec orchestre

- Mendelssohn** Concerto N° 1 en sol mineur op. 25, **œuvre imposée et**, au choix,
- Mozart** Concerto KV 271 en mi bémol majeur «Jeunhomme»; KV 467 en ut majeur; KV 488 en la majeur; KV 491 en ut mineur; KV 595 en si bémol majeur **et**, au choix,
- Beethoven** Concertos N° 1 en ut majeur op. 15, N° 2 en si bémol majeur op. 19, N° 3 en ut mineur op. 37, N° 4 en sol majeur op. 58

soit 3 concertos au total.

#### Déroulement des épreuves finales avec orchestre

Exécution d'un des concertos choisis par le jury parmi les concertos de Mozart et Beethoven et le concerto de Mendelssohn, c'est-à-dire **un** concerto.

## Festival de musique Montreux-Vevey

Chaque année  
de fin août au début d'octobre

**LES PLUS  
PRESTIGIEUX ORCHESTRES  
DU MONDE**

Des chefs et des solistes célèbres  
Concerts  
dans les plus belles salles,  
les châteaux et les églises  
de toute la région

**Informations** : Festival de musique  
Montreux-Vevey

27bis, avenue des Alpes, CH 1820 Montreux  
Tél. (021) 61 33 87

# IX<sup>e</sup> CONCOURS CLARA HASKIL



*Garady*

## Festival de Musique Montreux-Vevey 1981